

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
**FLAVIGNY-SUR-
MOSELLE**

DELIBERATION

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures, les Membres du Centre communal d'action sociale se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 23/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **11**

Nombre de conseillers en
exercice : **11**

Date de convocation :
23 mars 2023

Présidence : Marcel TEDESCO, Président du CCAS.

Etaient présents :

CARDOT Marie-Claude, DOLDI Pierre, GERDOLLE Martine,
GILLOT Françoise, GREINER Cathy, MEYER Christine,
SIMONIN Frédérique, TEDESCO Marcel

Mandat de procuration : GIRAUD Anthony à GREINER Cathy

Absents : DEBONNET Michèle, THIEMONGE Nicolas

Secrétaire de séance : Madame CARDOT Marie-Claude

Membres présents.....8
Absents ayant donné mandat de procuration.....1
Absents.....2
Votants.....9

Délibération 01 2023

Elections d'un(e) Vice-Président(e)

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
8	1	9	0	0	0

Suite à la démission d'un membre du CCAS et au décès de Dominique RAVEY qui était Vice-Présidente, le conseil municipal a dû procéder à de nouvelles élections pour désigner les membres du CCAS parmi les conseillers municipaux.

De ce fait, par délibération n°07.2023 en date du 13 mars 2023, les membres élus du CCAS ont été désignés comme suit :

- Marie-Claude CARDOT
- Frédérique SIMONIN
- Christine MEYER
- Cathy GREINER
- Anthony GIRAUD
- Dominique ROUSSEAU (membre supplémentaire)
- Stéphanie HINDELANG (membre supplémentaire)

Désormais, le conseil d'administration doit élire en son sein un Vice-Président qui le préside en l'absence du Maire et qui pourra recevoir délégation de pouvoir et de signature du Président.

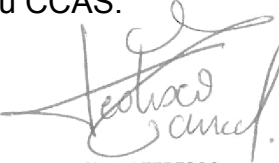
Est candidate : Marie-Claude CARDOT

A été élu(e), conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales :

Madame Marie-Claude CARDOT

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Marcel TEDESCO,
Président du CCAS.



Marcel TEDESCO

MARCEL TEDESCO
2023.03.28 11:20:29 +0200
Ref:20230328_104802_1-1-O
Signature numérique
le Chef de service